

frs hebdomadaires avaient toujours été plus considérables.

L'Administration commence à prendre des mesures hygiéniques pour empêcher l'épidémie de sévir cet été à Paris.

Hier, à Champigny, une grande quantité de cadavres ont été exhumés, puis enterrés dans des fosses de deux mètres de profondeur.

Plusieurs escouades de la ligne avaient été commandées pour exécuter ces tristes travaux.

Les portes de Paris ne sont plus fermées qu'à dix heures du soir. Les omnibus dont le dernier départ avait lieu à 10 heures marchent, à partir d'aujourd'hui jusqu'à dix heures et 1/2. Un important arrivage de chevaux, pour demain, permettra d'augmenter le nombre des voitures en circulation. Au 1er avril, le service sera rétabli comme avant le siège.

Des communications télégraphiques, dit le Journal des Débats, sont rétablies avec les chefs des départements suivants: la Somme, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Orne, la Sarthe, le Loir-et-Cher, le Loiret, l'Yonne, le Doubs et le Jura. Les communications télégraphiques vont être définitivement reprises entre Paris et l'Italie.

Gast dit-on, M. de Bonneville, ancien ambassadeur de France à Rome, qui doit être appelé à remplir les mêmes fonctions en Autriche.

On évalue à 20 mille hommes le chiffre de troupes que vient de licencier le Gouvernement.

M. Jules Simon ministre de l'instruction publique, par une circulaire intime adressée aux recteurs de l'Université, vient de recommander, dès à présent, comme impérieuse, l'étude de la langue allemande dans tous les lycées de la République. Pour appuyer sa recommandation, le ministre dit en termes expressés: « Si les générations nouvelles veulent s'opposer à l'envahissement de la race germanique, il faut qu'elles la comprennent qu'elles l'analysent et qu'elles puissent, à leur tour, pénétrer dans ses terres et s'y fassent comprendre. »

À la date d'hier, la démission de M. Ferry maire de Paris, n'était pas encore acceptée. On dit que pour le choix de son successeur, M. Thiers hésite entre deux noms: M. Doujan et Léon Say.

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Extrait du *Moniteur Universel* de Paris, du 13 mars.

La première séance de l'Assemblée nationale à Versailles, devit avoir lieu le 20 mars. Nous serions trop heureux d'affirmer que cette question de date n'est pas encore tranchée.

Il se pourrait fort bien, d'après les dernières informations, que l'Assemblée ne siégeât pas à Versailles avant le 22 ou le 25.

On parle depuis quelque temps de la suppression d'un grand nombre de sous-préfectures. Ce projet est, dit-on, à l'étude dans le département du Nord, qui ne compterait plus que deux sous-préfectures au lieu de six. Les trois arrondissements conservés seraient ceux de Lille, Dunkerque et Valenciennes. Les sous-préfectures de Douai, Hazebrouck, Cambrai et Avesnes disparaîtraient et leur territoire serait joint à celui des arrondissements conservés.

Le ministre des finances s'occupe très-activement du mouvement des percepteurs et des recouvreurs en province. L'urgence incontestable de pourvoir au placement des employés expulsés de la Lorraine et de l'Alsace donne lieu à de nombreuses mutations.

Le général Faidherbe, bien que très-souffrant en ce moment, vient de livrer à l'impression un projet de réorganisation militaire.

M. le général Faidherbe, qui passe pour un grand administrateur, et les efforts qu'il a faits pour constituer l'armée du Nord en son lieu, ont été déjà connus aussi dans le monde des lettres.

On a fait publier à une autre époque un grand nombre de documents sur le Soudan et la Côte occidentale d'Afrique, et un annuaire du Sénégal en quatre langues: français, ongolou, toukoulou et sarakholé.

Un certain nombre de députés se sont réunis pour défendre plus particulièrement les intérêts agricoles et arriver aux meilleures mesures à prendre pour venir efficacement en aide à l'agriculture.

Quatre-vingts membres étaient présents à la première réunion, ils ont nommé pour président: M. le comte de Bonilli (Nièvre); vice-présidents: MM. le marquis d'Andelarre (Haute-Saône), de Dampierre (Landes); secrétaire: MM. E. de Montlaur (Allier); Baudrinh (Nord); Calémard de Lafayette (Haute-Loire); G. de Saint-Victor (Rhône); trésorier: M. de Carayon-Latour (Gironde).

La nouvelle, répandue par les journaux belges, d'une insurrection générale en Algérie, n'est confirmée par aucun renseignement sérieux.

Une grève vient d'éclater à Marseille, les ouvriers savonniers demandent une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail.

La ligne directe de Lyon par la Bourgogne pourra être rendue à la circulation libre avant le 15 mars. Quand à présent, le service se fait par le Bourbon-

nais. On ne rencontre plus aujourd'hui les Prussiens qu'à Montargis et leur occupation se maintient depuis cette ville jusqu'à Paris.

Depuis quelques jours seulement le service régulier est repris entre Lyon et Beaune et les dépêches, passant par Dijon, sont transportées par les soins des convoyeurs, qui ne disposent pas de moyens suffisants pour assurer la régularité du service.

Le dualisme des services allemands et français sur les voies ferrées comprises dans les territoires occupés, dont nous avons pu constater les effets désastreux à Puteaux, avait déjà, il y a quelques jours, occasionné un désastreux accident sur la ligne de Paris à Montargis.

Un train parti le 4 mars à 10 h. 10 du matin de la gare de Paris, s'est rencontré à Brunoy avec un train prussien, venant de Montargis.

Le choc a été des plus violents. Une personne a été tuée; on parle de 50 blessés. On attribue l'accident à une erreur d'nn mécanicien français, qui n'aurait pas vu le disque en arrivant à la gare de Brunoy.

On écrit de Rouen.

Rouen, vendredi 11 mars.

Rouen est en pleine démonstration anti-prussienne. Le roi de Prusse arrivera ce soir ou demain matin pour passer en revue sur les quais et les boulevards, 40,000 hommes de ses troupes.

Dans l'après-midi, tous les magasins ont été fermés. La ville présente l'aspect le plus lugubre. Toutes les maisons sont pavées de drapaux noirs; beaucoup de façades sont couvertes de tentures noires avec larmes d'argent.

Les Rouennais, exaspérés, préparent une réception funèbre au roi Guillaume.

Par des affiches encadrées de noir et apposées sur tous les points de la ville, le *Journaliste de Rouen* a annoncé qu'il ne paraîtrait pas pour cause de deuil.

Le maire de Rouen, M. Nétiou, s'est très-bien conduit.

Le gouverneur de la place, major Sachs, est venu lui demander ce qu'il ferait pour recevoir son magnanime empereur.

Le maire a répondu sèchement: « Votre roi est un soldat; je lui donnerai un billet de logement; c'est tout ce que je lui dois. Quant au reste, je m'enfermerai chez moi et j'engage les habitants à ne pas mettre le nez dehors. »

La ville de Nancy a été mise en demeure de payer les réquisitions prussiennes et les contributions jusqu'à 3 mars, et cela sous peine d'exécution militaire. La somme réclamée s'élève à six cent mille francs.

Pour éviter les conséquences désastreuses d'une semblable mesure, qui avait déjà reçu un commencement d'exécution, le maire de Nancy, M. Welche, a dû prendre des arrangements qui permettront de suspendre les mesures de coercition jusqu'au 15 mars, terme accordé par les autorités prussiennes pour le paiement des sommes réclamées.

En se rapprochant de Paris; les exactions prussiennes dans les bourgs et villages que l'ennemi occupe, se continuent sans relâche. Dammartin, depuis la paix, a dû payer une réquisition de 25,000 fr. Les Prussiens emballent les meubles, les objets de prix, pendules, glaces, etc., sur des fourgons qu'ils envoient en Allemagne.

Les maisons sont complètement dévastées et remplies d'immondices. La perception a été mise au pillage et les livres du percepteur brûlés. Les habitants sont brutalement chassés de chez eux.

La réponse en forme des officiers prussiens est que tout est fait en vertu des lois de la guerre. Les ambulanciers eux-mêmes mettent les mains à cette œuvre de vol et courent du drapeau de Genève les chariots chargés de leurs rapines.

Hier à côté de Paris, sur la route de Versailles à Rungis, au Plessis-Piquet derrière Châtillon, un escadron prussien a chargé la population, donné des coups de plat de sabre, bousculé le maire. Les maisons encore debout sont mises au pillage. Les habitants, rentrés chez eux de concert, ont été violemment expulsés. Et cela se passe sur la rive gauche de la Seine, à la porte de Paris.

Chacune de ces prédations semble empreinte d'une idée de vengeance et de haine. Les Prussiens paraissent rechercher leurs victimes parmi les propriétaires jouissant d'une situation personnelle quelque peu en vedette, ou bien parmi ceux qui ont protesté plus ou moins par leur attitude pendant le siège contre le bombardement de Paris et les exigences prussiennes à Versailles.

Ils ont particulièrement dévasté les habitations des personnes appartenant, d'une façon directe ou indirecte, à l'armée.

Le drapeau rouge flotte encore aujourd'hui entre les mains du génie de la colonne de Juillets, surnommé le porte drapeau par quelque plaisantin du quartier.

Non contents de l'étendard écarlate, messieurs du comité central ont ceint d'une écharpe, non moins écarlate que l'étendard, les reins du génie de la Liberté.

Le général Chanzy, en quittant le commandement de la 2^e armée vient d'adresser la proclamation suivante aux officiers et soldats qui, sous ses ordres, ont vaillamment défendu le sol de la patrie contre l'invasion.

ORDRE GÉNÉRAL

Officiers et soldats de la 2^e armée, Le traité ratifié le 1^{er} mars par l'Assemblée nationale met fin à la guerre. Les armées sont dissoutes.

En m'informant que mon commandement cesse, le ministre de la guerre ajoute:

« Dites à votre brave armée, officiers de tous grades et soldats, que je les remercie, au nom de notre pays tout entier, de leur

courage et de leur patriotisme. Si la France avait pu être sauvée, elle l'eût été par eux. La fortune ne l'a pas voulu. »

Je suis heureux de porter à votre connaissance le témoignage de la satisfaction du Gouvernement. Vous pouvez être fiers d'avoir fait partie de la 2^e armée dont les efforts, s'ils n'ont pas abouti au succès que vous avez fait; l'ennemi lui-même s'honorera en vous rendant justice.

Vous avez tenu tête aux armées les plus nombreuses et les mieux commandées de l'Allemagne. L'histoire racontera ce que vous avez fait; l'ennemi lui-même s'honorera en vous rendant justice.

Vous allez rejoindre vos foyers, vos garnisons. Conservez inébranlable votre dévouement au pays; restez, quoiqu'il arrive, les défenseurs de l'ordre.

Quant à moi, mon plus grand honneur est de vous avoir commandés; mon plus vif désir, de me retrouver avec vous, chaque fois qu'il s'agira de servir la France.

Au grand quartier général à Poitiers, 8 mars 1871.

Le général en chef: Signé: Général CHANZY.

Une affiche rouge a été placardée hier à Paris, au nom de prétendus délégués de la garde nationale. Nous la reproduisons comme document curieux, en prenant le bon sens public pour souverain juge:

À L'ARMÉE

Les délégués de la garde nationale de Paris.

Soldats, enfants du peuple! On fait courir en province des bruits odieux.

Il y a à Paris 300,000 gardes nationaux, et cependant on y fait entrer des troupes que l'on cherche à tromper sur l'esprit de la population parisienne. Les hommes qui ont organisé la défaite, démembré la France, livré tout notre or, veulent échapper à la responsabilité qu'ils ont assumée en suscitant la guerre civile. Ils comptent que vous serez les dociles instruments du crime qu'ils méditent.

Soldats citoyens, obéissez-vous à l'ordre impie de verser le même sang qui coule dans vos veines? Déchirez-vous vos propres entrailles?

Non! vous ne consentirez pas à devenir parricides et fratricides!

Que veut le peuple de Paris? Il veut conserver ses armes, choisir lui-même ses chefs, et les révoquer quand il n'a plus confiance en eux.

Il veut que l'armée soit renvoyée dans ses foyers pour rendre au plus vite les cœurs à la famille et les bras au travail.

Soldats, enfants du peuple, unissons-nous pour sauver la République. Les rois et les empereurs nous ont fait assez de mal. Ne souillez pas votre vie. La consigne n'empêche pas la responsabilité de la conscience. Embrassons-nous à la face de ceux qui, pour conquérir un grade, obtenir une place, ramener un roi, veulent nous faire enrager.

Vive à jamais la République! Voté dans la séance du Wauxhall, le 10 mars 1871.

Les délégués, dans la même séance, ont voté des félicitations aux citoyens de l'armée de la Loire pour l'hommage pieux qu'ils ont rendu aux martyrs de la liberté, en portant une couronne à la colonne de Juillet.

Chronique locale & départementale

Il paraît que le *Mémorial* auquel l'*Echo du Nord* avait emprunté hier l'annonce de la nomination de M. Clemenwerck en qualité de préfet intérimaire du Nord et de M. Derbigny en qualité de secrétaire-général, était dans l'erreur. M. Baron, secrétaire-général actuel, a reçu une dépêche de M. Picard, qui le prie de conserver ses fonctions intérimaires jusqu'à la nomination du titulaire définitif.

Cependant voici ce que nous lisons dans le *Moniteur Universel* du 13:

Par arrêté du président du conseil, chef du pouvoir exécutif de la République française:

M. Clemenwerck, président du conseil de préfecture du Nord, est chargé de remplir par intérim les fonctions de préfet de ce département.

Tout le monde se plaint avec raison de l'interruption des expéditions de marchandises pour Paris et au-delà.

Notre Chambre Consultative a fait de nombreuses démarches pour faire cesser cet état de choses mais elle n'y a pas réussi. L'administration supérieure du chemin de fer invoque l'impossibilité matérielle de rétablir les relations avant quinze jours au moins à cause des voies qui sont à l'état de réparation.

On nous écrit pour nous signaler l'exécution des réglemens de salubrité dans la partie du canal qui traverse la ville. Des émanations insupportables se dégagent déjà à cette époque de l'année; que sera-ce au moment des grandes chaleurs? Les employés chargés d'empêcher le déversement des eaux insalubres dans le canal doivent redoubler de surveillance et de sévérité. Nous appelons à ce sujet l'attention de la commission d'hygiène.

Le tribunal correctionnel, dans son audience d'hier, a condamné à six mois de prison, le nommé J.-B. Coppens, ouvrier de fabrique à Tourcoing qui a quitté cette ville pour se rendre à Roubaix, marchant à la tête d'un groupe de grévistes au nombre de 200, dans le but

de détourner de leur travail des ouvriers paisibles et honnêtes. Coppens s'est rebellé contre les agents qui procédaient à son arrestation. Six mois de prison.

— François Vandecasteele, ouvrier couvreur à Roubaix, mêlé à un groupe de grévistes, a lancé des pierres sur la police et a atteint un brigadier. Trois mois de prison et 16 francs d'amende.

— Henri Vandenberg, âgé de 18 ans, ouvrier à Tourcoing, a commis un vol d'argent au préjudice d'un de ses compagnons. Six mois de prison.

À l'audience de ce matin, le nommé Louis Demeyer a été condamné à 13 mois de prison, 250 fr. d'amende et aux frais pour voies de fait et menaces de mort envers un de ses camarades qui avait manifesté l'intention de se rendre au travail.

— Pierre Delescluse a été condamné à 3 mois de prison et aux frais pour menaces contre ses patrons pendant la grève.

Le nommé Leroux s'est cassé la jambe droite hier soir, rue des Fabricants, dans une chute qu'il a faite sur le bord d'un trottoir.

Un malheureux accident est arrivé hier chez un trieur de laines de notre ville.

Le nommé Prouvost, ouvrier-trieur, est tombé d'une hauteur de 15 mètres par une trappe maladroitemment dissimulée sous un monceau de laines. Il a été relevé sans connaissance et transporté à l'hôpital où il a reçu les soins de M. le docteur Liagre.

Un train de blessés venant de Bruxelles est arrivé hier à Lille. Un nombre considérable de voitures se trouvaient à la gare pour transporter nos infortunés et braves concitoyens.

Le maire de Lille donne avis qu'en raison des circonstances douloureuses où se trouve encore le pays, la circulation des personnes masquées ou déguisées sera rigoureusement interdite dans la ville, le jour de la Mi-Carême, et que les établissements publics ne recevront aucune autorisation de donner des bals ou autres divertissements incompatibles avec la triste situation créée par les résultats de la guerre. Il espère qu'à cette heure de recueillement et de sacrifice, on considère comme un devoir d'éviter les démonstrations bruyantes; et il compte, pour cela, sur les sentiments patriotiques de la population.

Dernières nouvelles

La Bourse de Londres a refusé d'accueillir l'emprunt russe de 12 millions, bien qu'il fût émis par la Maison Rothschild.

On nous affirme que le chancelier de la Confédération du Nord est déjà tout près de renoncer à la rude besogne qu'il s'est donnée de germaniser l'Alsace et la Lorraine. Les résistances qu'il rencontre lui font considérer déjà comme bien incertain le fruit de sa conquête, et il ne serait pas éloigné d'accepter, en échange, quelque chose de sûr et de moins dangereux.

Depuis deux jours des ouvertures officieuses auraient été faites dans ce sens au chef du pouvoir exécutif. Naturellement, c'est d'argent qu'il s'agit, et la personne qui nous donne ce renseignement qu'on vient de lire, croit savoir que moyennant un surcroît d'un milliard et demi, M. de Bismark restituerait à la France ce qui appartient à la France. — (*Paris-Journal*)

L'empereur Guillaume a fait son entrée à Rouen et n'a trouvé sur son passage que ses propres soldats rangés vis-à-vis des maisons tendues de noir et aux fenêtres desquelles étaient arborés des drapeaux de deuil.

C'était un spectacle sinistre et on s'étonnait qu'un ordre supérieur ne vint pas faire enlever ces lugubres décors.

Dans quelques jours, sans doute, les journaux allemands feront un récit pompeux de l'entrée triomphale à Rouen du célèbre Empereur!

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 13 mars, 6 h. matin. Le *Journal officiel* n'a pas encore paru.

La situation de Montmartre n'est pas changée. Une tranquillité parfaite continue, mais une fraction de la garde nationale continué à détenir les canons.

Epernay 13 mars. L'Empereur, le prince Charles et le comte de Moltke sont arrivés ici hier.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

AVIS. L'échange des correspondances entre les départements occupés et les départements non occupés est rétabli à partir de ce jour.

Les correspondances dont il s'agit sont centralisées selon leur provenance, soit à Amiens, soit au Mans, soit à Orléans.

Il résultera nécessairement de cette centralisation, pour la plupart des correspondances, un retard considérable qu'il n'est pas possible à l'administration des Postes françaises d'éviter en ce moment, et dont elle ne doit pas être rendue responsable.

Les lettres des départements occupés par les départements non occupés, vice versa, supporteront une surtaxe de 20 centimes par lettre simple qui devra toujours être payée par le destinataire.

Quant aux journaux et imprimés, ils auront également à supporter une surtaxe qui sera de 0,04 centimes par 40 grammes.

Bordeaux le 25 février 1871.

L'administrateur des postes délégué, A. LIBON.

L'Administration de la *Mode Illustrée* chez Firmin Didot, rue Jacob, 56) à l'honneur d'avertir les abonnés de ce journal que tous les numéros arriérés qui leur sont dus, suivant la durée de leur abonnement, leur seront envoyés, dès qu'elles en auront fait la demande aux bureaux du journal en indiquant l'adresse de leur domicile actuel. Ces numéros, préparés pendant le blocus de Paris, contiendront le *Journal du Siège*, écrit au jour le jour par M^{me} Emmeline RAYMOND, et compléteront d'une façon intéressante les collections de la *Mode Illustrée*, qui seraient sans valeur s'il s'y trouvait des lacunes.

Les réclamations concernant les numéros arriérés, les renouvellements d'abonnement, les abonnements peuvent être adressés, dès à présent, chez Firmin Didot rue Jacob, 56; avec le premier numéro de janvier commencera un nouveau et intéressant roman d'E. MARLIT.

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON:
Lille, dép., Matin: 5.30 — 7 h. — 8.30 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir: 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 11.
Roubaix, dép., Matin: 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir: 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47
Tourcoing, dép., Matin: 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir: 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52
Mouscron, (heure belge) Arr. Matin: 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir: 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40.

DE MOUSCRON A LILLE
Mouscron (heure belge) dép. Matin: 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir: 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.
Tourcoing, (heure franç) dép. Matin: 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir: 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24
Roubaix, dép. Matin: 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir: 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36
Lille, arr. Matin: 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir: 2.19 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.56.

Ligne Directe de LILLE à VALENCIENNES

PAR ORCHIES ET SAINT-AMAND
ITINÉRAIRE DES TRAINS
(15 Octobre 1870)

LILLE A VALENCIENNES
Lille, dép., Matin: 6.52 — 10.38 — Soir: 4.05 — 8.10
Lesquin, dép., Matin: 7.04 — 10.47 — Soir: 4.17 — 8.22
Fretin, dép., Matin: 7.11 — 10.54 — Soir: 4.24 — 8.29
Templeuve, dép., Matin: 7.18 — 11.01 — Soir: 4.31 — 8.36
Orchies, dép., Matin: 7.33 — 11.20 — Soir: 4.50 — 8.52
Roubaix, dép., Matin: 7.47 — 11.31 — Soir: 5.01 — 9.03
Saint-Amand, dép., Matin: 7.58 — 11.40 — Soir: 5.10 — 9.13
Raisnes, dép., Matin: 8.10 — 11.50 — Soir: 5.20 — 9.26
Valenciennes, Arr., Matin: 8.22 — 12.05 — Soir: 5.35 — 9.40.

VALENCIENNES A LILLE
Valenciennes, dép., Matin: 6.50 — 10.35 — Soir: 4.05 — 8.05
Raisnes, dép., Matin: 7.01 — 10.46 — Soir: 4.16 — 8.16
Saint-Amand, dép., Matin: 7.11 — 10.56 — Soir: 4.26 — 8.26
Roubaix, dép., Matin: 7.18 — 11.03 — Soir: 4.33 — 8.34
Orchies, dép., Matin: 7.38 — 11.23 — Soir: 4.55 — 8.50
Templeuve, dép., Matin: 7.49 — 11.35 — Soir: 5.05 — 9.03
Fretin, dép., Matin: 7.56 — 11.42 — Soir: 5.12 — 9.08
Lesquin, dép., Matin: 8.05 — 11.50 — Soir: 5.20 — 9.15
Lille, Arr., Matin: 8.20 — 12.05 — Soir: 5.35 — 9.30.

AVIS

Draps pour vareuses et uniformes de gardes nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C^o, 12, rue du Chemin de fer.